

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

### Savoir quand cesser de prendre votre médicament!

Il est important de savoir quand cesser de prendre un médicament. Certains médicaments sont censés être pris sur une longue période de temps. D'autres médicaments doivent être pris que pour une durée déterminée (par exemple, une semaine ou un mois). La période de temps pendant laquelle un médicament vous est prescrit dépend du type de médicament, de votre état de santé et de la raison pour laquelle vous prenez ce médicament. Prendre un médicament plus longtemps que prévu peut ne pas fournir d'avantages supplémentaires au niveau de votre santé. Il pourrait même vous nuire. Une déclaration reçue récemment par Médicamentssecuritaires.ca met en évidence la difficulté de bien comprendre quand des médicaments doivent être cessés.

Après une chirurgie de la hanche, un consommateur a été traité avec un anticoagulant afin de prévenir les caillots sanguins. Ce traitement a été prescrit pour une période de 30 jours à compter du lendemain de la chirurgie et le consommateur a pris le médicament pendant exactement 30 jours, comme prescrit. Deux mois après que l'anticoagulant ait été cessé, le consommateur a été transféré dans un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Les soignants du CHSLD se sont référés par accident, à une ancienne liste de médicaments et ils n'étaient pas au courant que le traitement anticoagulant était déjà terminé. Le traitement anticoagulant a été repris même si le consommateur n'avait plus besoin de ce médicament.

Après cinq mois au CHSLD, le consommateur est allé visiter un membre de sa famille. Le personnel du CHSLD a fourni au consommateur tous les médicaments qui seraient nécessaires pendant la visite familiale. Le membre de la famille a réalisé que le consommateur avait recommencé à prendre l'anticoagulant, même si ce médicament devait être cessé depuis sept mois! Le membre de la famille a validé l'information auprès du médecin du consommateur qui s'est assuré que l'anticoagulant soit bel et bien cessé.

**Cet exemple illustre comment vous et les membres de votre famille pouvez jouer un rôle clé en vous assurant que vous prenez votre médicament durant la période de temps appropriée. Voici les conseils de Médicamentssecuritaires.ca :**

- Chaque fois qu'un nouveau médicament est prescrit, demandez s'il doit être pris de manière continue ou pour une période de temps déterminée.
- Si le médicament est prescrit pour une période de temps déterminée, assurez-vous de savoir quand cesser de le prendre.
- Si vous n'êtes pas certain de la période de temps pendant laquelle vous devez prendre les médicaments que vous prenez actuellement, demandez des précisions à un membre de l'équipe soignante.
- Conservez une liste de tous vos médicaments et la façon dont vous les utilisez. Pour chaque médicament, inscrivez la date à laquelle vous devriez cesser de le prendre, lorsque cela s'applique. Notez cette information sur votre calendrier ou dans votre agenda, en tant que rappel. Apportez cette liste chaque fois que vous consultez un médecin. Montrez la liste de vos médicaments à un membre de l'équipe soignante et demandez-lui de vous aider à mettre cette liste à jour si des modifications doivent être apportées à vos médicaments.

- Si un professionnel de la santé vous demande de changer la façon dont vous prenez un médicament, y compris de cesser un médicament, soyez certain d'obtenir ces nouvelles directives par écrit. Discutez de ce changement avec votre pharmacien et les autres professionnels de la santé.
- Passez vos médicaments en revue avec votre pharmacien sur une base régulière. Dans plusieurs régions du Canada, les pharmaciens offrent un programme de révision des médicaments. Validez auprès de votre pharmacien si ce service est disponible.

### **Conseils pour les professionnels :**

- Mettez à jour les dossiers patients afin de vous assurer que les médicaments cessés soient retirés de la liste des traitements actifs.
- Effectuez un bilan comparatif des médicaments chaque fois qu'un patient est transféré d'un milieu de soins à un autre. Utilisez toujours les sources d'information les plus à jour et parlez avec les patients ainsi qu'avec les membres de leur famille au sujet de la façon dont les médicaments doivent être utilisés.
- Effectuez une révision régulière des médicaments pour chacun de vos patients afin de déterminer s'il y a des médicaments qui peuvent être cessés.
- Lors de la prescription ou de la distribution d'un médicament, assurez-vous que le patient comprenne pourquoi le médicament est nécessaire et pour combien de temps il doit être pris. Lorsque c'est applicable, la durée du traitement est indiquée sur l'ordonnance. La présence de cette information sur l'étiquette permet de rappeler au patient et ses aidants que le médicament doit être cessé après un certain laps de temps ou qu'une réévaluation est nécessaire.
- Si vous demandez à un patient de cesser de prendre un médicament, assurez-vous d'informer la pharmacie du patient ainsi que les autres soignants concernés.

### **Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les ressources suivantes :**

[Question qu'il est important de poser : Ce nouveau médicament vise-t-il à remplacer un médicament que je prends normalement?](http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201311BulletinV4N8RemplacerUnMedicament.pdf)

(<http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201311BulletinV4N8RemplacerUnMedicament.pdf>)

[Le bilan comparatif des médicaments peut aider à réduire les accidents liés à la médication](http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201201BulletinV3N1BilanComparatif.pdf)

(<http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201201BulletinV3N1BilanComparatif.pdf>)

[Keep a List of Your Medicines](http://www.safemedicationuse.ca/tools_resources/medication_list.html) (disponible en anglais seulement)

([http://www.safemedicationuse.ca/tools\\_resources/medication\\_list.html](http://www.safemedicationuse.ca/tools_resources/medication_list.html))

[One Simple Solution for Medication Safety](http://www.youtube.com/watch?v=f2KCWMnXSt8&list=UUL-IWPkXQn3JYYYsPnpGIlg) (Vidéo du Doc Mike Evans- disponible en anglais seulement)

(<http://www.youtube.com/watch?v=f2KCWMnXSt8&list=UUL-IWPkXQn3JYYYsPnpGIlg>)